



FLASH INFO CONTRACTUELS

Nantes, le 17 novembre 2015

L'entreprise veut nous séparer, **La voix des cheminot(e)s pour nous rassembler !**

Ce titre n'est pas qu'un slogan de campagne pour la CGT. Notre syndicalisme ne se base pas que sur de la communication. Au quotidien, la présence de nos militants auprès des cheminot(e)s est gage de sérieux et d'efficacité. La tâche est immense, face à une direction totalement décomplexée et prête à tout pour précariser ses salariés et casser le service public ferroviaire. Mais nous luttons pied à pied, jours après jours, sur tous les dossiers qui se présentent à nous.

Les occasions de nous réjouir ne sont pas légions, alors nous ne boudons pas notre plaisir d'annoncer une bonne nouvelle :

1 cheminote embauchée en CDI régularisée au Statut !*

La direction multiplie les embauches sans respecter le Statut, la vigilance de vos délégués CGT a forcé les dirigeants de l'ETGV à respecter les droits de ces salariés. Le combat n'est pas terminé pour autant, car nous devons gagner la rétroactivité des droits (cotisations sociales) pour les années déjà travaillées dans l'entreprise.

De plus, par le biais d'une demande de concertation immédiate (DCI), **la CGT a demandé la régularisation immédiate de 10 CDD en CDI ou au Statut.** En effet, l'entreprise ne peut pas justifier le recours à cette forme de travail précaire sous prétexte « d'accroissement des charges de travail » alors que l'établissement TGV annonce 29 suppressions de postes! La CGT mettra tout en œuvre pour que le droit des salariés soit respecté à la SNCF et c'est en bonne voie. **Vous trouverez, joint à ce flash info CGT, le relevé de conclusion de la DCI menée par la CGT. Servez-vous-en pour vérifier, si besoin, votre situation personnelle ou celles de vos collègues de travail. Pour toute information complémentaire, faites appel aux militants de terrain, aux militants CGT !**



** 2 dossiers supplémentaires sont également à l'étude.*